

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le Pays :

On assure que la commission internationale constituée pour examiner la situation des bouches du Danube et pour donner son avis sur les mesures qu'il y aurait à prendre dans l'intérêt du commerce et de la navigation du fleuve, vient d'émettre son opinion.

Il paraît qu'elle a adopté la branche de Saint-Georges, préférablement à celles de Kilia et de Soulina, comme étant plus avantageuse en principe et comme nécessitant des travaux moins dispendieux que les deux autres.

A la date des dernières nouvelles, le bruit s'était répandu sur tout le littoral que la commission venait de nommer une sous-commission, composée de trois membres, et chargée d'arrêter sans retard le plan des travaux à l'embouchure du canal de St-Georges avec un devis estimatif des dépenses.

EXTÉRIEUR.

DISCOURS DE LA REINE D'ANGLETERRE.

Ouverture du Parlement.

Mylords et Messieurs,

Nous avons reçu l'ordre de vous assurer que Sa Majesté éprouve une grande satisfaction en ayant de nouveau recours aux avis et à l'assistance de son parlement.

Sa Majesté nous a ordonné de vous annoncer que les difficultés qui s'étaient élevées à l'égard de quelques-unes des conditions du traité de Paris, avaient retardé l'exécution complète des stipulations de ce traité. Ces difficultés ont été levées d'une manière satisfaisante, et l'esprit du traité a été complètement maintenu.

Un mouvement insurrectionnel qui a eu lieu en septembre dernier dans le canton suisse de Neuchâtel, dans le but de rétablir dans ce canton l'autorité du roi de Prusse, comme prince de Neuchâtel, a fait naître entre Sa Majesté prussienne et la Confédération suisse de sérieux différends qui ont, un moment, menacé de troubler la paix générale de l'Europe. Mais Sa Majesté nous ordonne de vous informer que, de concert avec son auguste allié l'Empereur des Français, elle s'efforce d'amener

une solution à l'amiable des questions en litige, et Sa Majesté a la confiance, et elle compte qu'un arrangement honorable et satisfaisant sera conclu.

Par suite de certains dissentiments qui ont eu lieu pendant les conférences de Paris, et qui sont rappelés dans les protocoles mis sous vos yeux, Sa Majesté et l'Empereur des Français ont fait faire des communications au gouvernement du roi des Deux Siciles, dans le but de l'amener à adopter une marche politique de nature à écarter des dangers qui pourraient troubler cette paix si récemment rendue à l'Europe.

Sa Majesté nous commande de vous informer que la manière avec laquelle ces communications amicales ont été accueillies par Sa Majesté sicilienne a été telle qu'elle a conduit Sa Majesté et l'Empereur des Français à discontinuer leurs relations diplomatiques avec Sa Majesté sicilienne, et ils ont, en conséquence, retiré leurs missions de la cour de Naples. Sa Majesté a ordonné que les documents relatifs à cette question soient mis sous vos yeux.

Sa Majesté nous commande de vous informer qu'elle est entrée en négociations avec le gouvernement des Etats-Unis et aussi avec le gouvernement de Honduras, négociations qu'elle espère devoir réussir à faire disparaître toute cause de mésintelligence à l'égard de l'Amérique centrale.

Sa Majesté a conclu avec Siam un traité d'amitié et de commerce qui sera mis sous vos yeux.

Sa Majesté nous commande de vous exprimer le regret qu'elle éprouve de ce que la conduite du gouvernement persan ait amené des hostilités entre Sa Majesté et le Shah de Perse. Le gouvernement persan, malgré les avertissements répétés, et en violation de ses engagements, a assiégé l'importante ville de Hérat et s'en est emparé.

Nous avons reçu de Sa Majesté l'ordre de vous informer qu'une force anglaise militaire et navale, partie de Bombay, avait pris possession de l'île de Karrack et de la ville de Bushire, afin d'amener le Shah à accéder aux justes demandes du gouvernement de Sa Majesté.

Sa Majesté a vu avec satisfaction que les forces navales et militaires employées en cette occasion ont montré leur vaillance et leur courage accoutumés.

Sa Majesté nous commande de vous informer que

des actes de violence et des insultes ont été commis envers le pavillon britannique, qu'une infraction aux droits des traités a été commise par les autorités locales chinoises, à Canton, et qu'un refus opiniâtre de réparations a rendu nécessaire, que les officiers de Sa Majesté, en Chine, eussent recours à la force pour obtenir satisfaction.

A la date des dernières nouvelles, ces mesures rigoureuses avaient été adoptées avec une grande indulgence, mais aussi avec un succès éclatant, dans les conflits qu'elles avaient provoqués.

Nous avons l'ordre de vous informer que Sa Majesté compte que le gouvernement de Peking comprendra la convenance de donner la satisfaction demandée et d'exécuter fidèlement ses engagements résultant du traité.

Messieurs de la Chambre des communes, la Reine a ordonné de vous soumettre le budget de l'année prochaine. Ce budget a été préparé dans l'esprit le plus économique, en ayant soin, aussi, d'assurer efficacement le service public, au dedans et au dehors.

Mylords et Messieurs, la Reine nous ordonne de vous informer qu'il sera soumis à votre examen des bills pour la consolidation et l'amendement de parties importantes de la législation : Sa Majesté ne doute pas que vous donnerez l'attention la plus assidue à des questions qui affectent plus profondément qu'aucune autre les intérêts de toutes les classes de ses sujets.

Sa Majesté nous ordonne de recommander à votre attention l'utilité de renouveler, pour une nouvelle période, les privilèges de la Banque d'Angleterre, les conditions imposées à l'émission des billets de la Banque dans le Royaume-Uni, et l'état de la législation relative aux banques par actions en participation.

La Reine nous ordonne de vous exprimer la satisfaction qu'elle éprouve à la vue du bien-être général et du contentement de son peuple et à la pensée que, nonobstant les sacrifices inévitablement attachés à une guerre comme celle qui a récemment fini, les ressources du pays demeurent non affaiblies et son industrie productrice continue, sans être paralysée dans sa marche, son développement progressif.

La Reine confie, en toute assurance, à votre sa-

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

Valérie était vivement émue.

— Gerald, dit-elle, je commence à comprendre qu'il est des courages plus grands que ceux des chevaliers dans la bataille... Mais vous allez quitter Montbrun, vous exposer à la mort pour mon service; n'avez-vous à me demander ni don ni récompense? — Quelle récompense de votre part, Damoiselle, ne vaudrait cent fois plus que ma vie? — Je vous dois un *guerdon*, car vous êtes demeuré longtemps près de moi en *amoureux servage*, répondit Valérie en rougissant, approchez, gentil troubadour.

Gerald mit un genou en terre. Retirant de sa ceinture un ruban vert à frange d'argent, elle l'attacha au cou du troubadour. Puis, avec une dignité gracieuse, elle déposa un baiser sur son front, et elle lui dit d'une voix altérée :

— Allez, Messire; que Dieu et tous les saints du paradis veillent vous assister!

Montagu se leva fier et rayonnant de joie.

— Damoiselle, s'écria-t-il avec le sentiment chevaleresque de cette époque, je puis mourir maintenant!... Je

n'avais pas attendu un si grand bonheur sur la terre! — Adieu, Gerald; moi, je reste ici... Vous allez affronter le péril sous les yeux même de votre amie. Elle sourira à votre succès... elle pleurera sur vous si vous succombez.

Le troubadour fit un geste de reconnaissance, et descendit précipitamment l'escalier de la tour. Valérie écouta un moment le bruit de ses pas dans les profondeurs de l'édifice; ce bruit diminua peu à peu et s'éteignit.

Alors, la jeune fille se sentit saisie d'une angoisse mortelle. Le courage lui manqua lorsqu'elle put envisager avec calme la mission dangereuse du jeune Montagu. Elle eût voulu le rappeler, mais la nécessité impérieuse l'empêchait d'écouter ses regrets. Au bout de quelques instants, elle s'avança vers le parapet, et se pencha au-dessus de l'abîme. De ce point élevé, son regard embrassait une grande partie du château de Montbrun avec ses larges remparts toujours encombrés de matériaux propres à écraser les assaillants en temps de siège, avec ses hautes murailles, ses guérites de pierre et sa luisante ceinture de fossés. Elle pouvait même, à la clarté de la lune, distinguer les arbalétriers et les archers en sentinelle; leurs cris de veille, se répétant de proche en proche autour du manoir, montaient jusqu'à elle par in-

tervalle comme des gémissements.

Un quart-d'heure environ s'écoula; l'anxiété de la jeune fille devint poignante. Elle était à la même place, penchée sur le parapet, l'œil fixe, le cou tendu, osant à peine respirer. Cependant, aucun changement n'avait encore eu lieu sur le rempart: les sentinelles continuaient à se promener tranquillement leur pique ou leur arbalète sur l'épaule.

Tout-à-coup, au pied même de la tour, à l'ombre d'un contre-fort de la muraille, s'agita comme une forme humaine. Valérie devina plutôt qu'elle ne reconnut Gerald de Montagu. Elle fit de la main un geste rapide; aussitôt le jeune homme, sortant de l'angle de la muraille, monta lestement sur les remparts.

La lune jetait en ce moment une vive clarté; le troubadour avait quitté sa longue robe pour prendre un costume moins embarrassant. Il portait un chaperon, un pourpoint et des chausses noires; un poignard brillait à sa ceinture. Sa marche était ferme, assurée; sa contenance ne trahissait aucun sentiment de crainte.

Dès qu'il parut sur la muraille, un des archers s'avança en colère, et parut lui intimer l'ordre de descendre; mais le jeune homme n'en tint compte, et s'élança d'un bond vers les créneaux. L'archer voulut le retenir par ses vêtements, il était trop tard. Gerald disparut, et

gesse et à votre sollicitude les grands intérêts nationaux, et elle demande, avec ferveur, que les bénédictions de Dieu tout-puissant président à vos délibérations et fassent heureusement servir vos conseils à l'augmentation du bien-être et de la prospérité de son loyal et fidèle peuple. — Havas.

ESPAGNE. — Les journaux espagnols présentent le voyage projeté de la reine en Andalousie comme étant désormais peu probable. La circonstance de l'ouverture des cortès, à la date du 1^{er} mai, est une des causes de l'abandon de ce projet. En outre, il paraît que l'on a des nouvelles très-alarmanes, concernant une petite vérole épidémique qui, cette année, a sévi dans une partie de la Péninsule; la mortalité est si grande dans quelques provinces, et notamment à Jaen, qu'il meurt, dit-on, 70 0/0 parmi les personnes atteintes par l'épidémie.

La convalescence de la reine suit une marche rapide. Aussitôt que S. M. pourra s'occuper des affaires publiques, on expédiera le décret d'amnistie en faveur de ceux qui, égarés ou mal conseillés, ont combattu les armes à la main contre les droits légitimes d'Isabelle II. (Constitutionnel.)

SUÈDE. — On nous écrit de Stockholm, le 25 janvier :

« La session actuelle de nos chambres offre, sur les précédentes, cette particularité remarquable que c'est précisément, dans l'ordre de la noblesse qui jouit chez nous de larges et nombreux privilèges, que les propositions du gouvernement rencontrent le plus d'opposition. Dans les Diètes antérieures, l'opposition se manifestait dans les chambres des bourgeois et des paysans. C'est là que le conseil d'Etat éprouvait les plus sérieuses difficultés à faire agréer les projets de loi dont l'utilité et souvent la nécessité étaient appuyées par l'opinion publique. Aujourd'hui, que le gouvernement se montre, surtout après les modifications que le ministère a subies dans son personnel, de plus en plus disposé à faire des concessions libérales aux deux derniers ordres, en étendant sur eux le niveau de l'égalité civile et militaire, la noblesse et le haut clergé, pour ainsi dire toujours liés d'intérêts et de tendances politiques, peuvent ne pas se montrer fort satisfaits de voir le gouvernement persévérer dans la voie où il est entré en 1855. — Ce n'est pas seulement dans les questions d'administration et de politique intérieure que le conseil d'Etat a, presque toujours, à lutter contre les observations minutieuses et les tracasseries de la chambre des nobles; elles s'étendent même aux grandes questions d'intérêt matériel, à l'établissement des chemins de fer dont la Suède et la Norvège ont acclamé, avec bonheur, la création. Or, aux termes de la Constitution, une majorité dans chacune des quatre chambres est indispensable pour l'adoption et la mise à exécution de tout projet de loi en Suède, il n'est nullement probable que le gouvernement obtienne les cinq millions encore nécessaires aux travaux des voies ferrées pendant la présente session.

Le nouveau système d'organisation militaire élaboré par le comité suédois-norvégien, et que le public avait accueilli avec beaucoup de faveur, vient d'être, dans la chambre des nobles, l'objet de nombreuses et amères critiques. On a des motifs de craindre la même opposition de la part du haut clergé, dans la chambre des prêtres, et alors le plan préparé avec tant de peine par le comité mixte,

sous la présidence du prince royal, subira dans le sein de la Diète des changements tels qu'ils pourront rendre illusoire tout le nouveau système de défense et d'organisation pour l'armée de terre et de mer en Suède et en Norvège. — Havas.

CHINE. — Les lignes suivantes, publiées par le *Moniteur de la Flotte*, vient malheureusement confirmer l'incendie des factoreries de Canton :

« Un de nos abonnés, M. E. Renard, qui a d'actives relations avec la Chine, veut bien nous communiquer des nouvelles qu'il reçoit de Hong-Kong, sous la date du 16 décembre.

» A cette date, on venait d'apprendre à Hong-Kong que les factoreries étrangères de Canton avaient été brûlées par les Chinois. D'énergiques efforts avaient été faits par les marins pour éteindre l'incendie : on avait d'abord espéré y réussir; mais les seules maisons qui furent restées intactes au départ du steamer, étaient le consulat anglais, la maison d'Augustine Heard et C^o, Jardine et C^o, Matheson, Turner et C^o, et une ou deux dans le nouveau quartier anglais; Russell et C^o, dans le quartier suédois; Wetmore et C^o, dans le quartier impérial. »

FAITS DIVERS.

Voici quelques renseignements qui peuvent servir à compléter ceux que nous avons publiés sur les chevaux turcomans envoyés à l'Empereur par le Shah de Perse.

Ces chevaux appartiennent, dit-on, à la tribu de Têhi : il n'y a que les chevaux arabes de la tribu de Nedji qui leur soient supérieurs, pour la beauté et la perfection des formes. Mais, en revanche, ceux de Têhi possèdent des qualités tout-à-fait exceptionnelles. Remplis de feu et de courage, ils sont susceptibles d'une très-grande docilité. Leur sobriété est telle qu'ils peuvent marcher toute une journée, sans autre nourriture qu'un peu d'orge mêlée de paille hachée. Ils courent plus vite et plus longtemps que tous les chevaux connus.

En Perse, on prétend qu'un cheval turcoman peut fournir d'une seule traite, dans l'espace de vingt-quatre heures, un parcours de 50 farsangs (300 kilomètres). On cite à ce sujet un fait presque incroyable. Lorsque le prédécesseur de Feih Ali-Shah vint à mourir, celui-ci dut se présenter immédiatement pour prendre la couronne, sous peine de se la voir disputer par un compétiteur. En vingt-quatre heures, il franchit, sur le même cheval turcoman, la distance qui sépare Schiras d'Ispahan : or, il n'y a pas moins de 96 lieues. Tout incroyable que paraisse ce fait, il est de notoriété publique à Téhéran.

Après les chevaux turcomans de la tribu de Têhi, les plus renommés pour accomplir de pareilles courses sont ceux de la tribu de Jamoutz, dans les environs de Bastan, au-dessus d'Asterabad; enfin, ceux de Koukoulans, dans la même contrée.

Ce sont indistinctement deux turcomans ou deux arabes que l'on tient constamment sellés et bridés dans les écuries du muphti à Ispahan, et qui sont là en réserve pour N. S. J.-C. et pour le prophète Abdala. On sait qu'aux termes de la tradition mahométane, Abdala et Jésus-Christ doivent descendre sur la terre, à l'apparition de l'Antéchrist, et poursuivre à toute bride cette émanation de l'enfer pour la précipiter dans l'abîme éternel.

— On écrit de Macao, 1^{er} décembre :

« Je m'empresse de vous transmettre quelques informations que j'ai recueillies sur la croisière, le long des côtes de la Corée, de la frégate impériale la *Virginie*, commandée par le contre-amiral Guérin

» Après s'être séparée de l'escadre anglaise, près des côtes de Mantchourie, la *Virginie* a fait voile pour la Corée et a jeté l'ancre, le 16 juillet, dans le golfe Broughton, que l'amiral Guérin désirait explorer. L'entrée seule en était connue et les navigateurs qui l'ont découverte s'étaient contentés d'en tracer fort imparfaitement le contour. L'amiral a fait rectifier les erreurs qu'ils avaient commises. Le golfe Broughton est d'une vaste étendue; il se divise en trois baies profondes, offrant chacune d'excellents mouillages. Au fond de l'une d'elles se jette un beau fleuve que nos marins ont remonté à une assez grande distance de son embouchure, et qu'ils ont trouvé partout navigable pour des navires de 5 à 600 tonneaux. D'après les réponses que leur ont faites les indigènes, il est à supposer qu'il coule dans la direction du nord-est et qu'il baigne la capitale, *Seoul* ou *Kinn-ki-tao*.

» Après avoir terminé l'hydrographie de la baie Broughton, l'amiral s'est dirigé vers le sud, longeant les côtes orientales de la Corée. Ces côtes sont fertiles, bien cultivées, très-peuplées et presque partout d'un accès facile. Vers le sud, elles changent d'aspect, le sol paraît moins riche, la végétation moins belle, le rivage s'abaisse. A l'ouest, le pays est encore accidenté et renferme même de hautes montagnes, mais il n'offre plus ces apparences de prospérité qui avaient frappé les yeux de nos marins de l'autre côté de la presqu'île.

» La navigation des côtes occidentales de la Corée est difficile et périlleuse, et l'amiral Guérin la juge à peu près impraticable pour les navires de commerce. La mer monte dans les hautes marées de 30 à 40 pieds au moins, et le flot laisse à sec, en se retirant, une plage sablonneuse qui, dans quelques endroits, a plusieurs milles de largeur.

» L'intention de l'amiral était de mouiller dans la baie *Basil*, mais il trouva que l'entrée lui en était fermée par d'innombrables îlots au milieu desquels il ne pouvait s'engager sans péril. Il mit donc le cap à l'ouest, et, après un assez long détour, rejoignit la terre un peu plus au nord. Il entreprit alors de déterminer l'embouchure du fleuve que les cartes les plus modernes désignent sous le nom de rivière *Han*, et quelles font remonter jusqu'à la capitale, et il explora, dans ce but, les nombreuses baies de la côte. La plupart sont d'un accès difficile et s'avancent profondément dans les terres. L'une des principales, à laquelle l'amiral Guérin a donné le nom de baie de *Prince-Jérôme*, paraît être l'entrée de la rivière *Han*. Les embarcations de la *Virginie* n'en purent trouver l'extrémité, bien qu'elles y eussent pénétré fort avant; elles s'y croisèrent avec de grandes jonques de commerce, et l'officier qui commandait l'expédition crut comprendre, d'après les réponses qui furent faites par signes à ses questions, qu'il n'était plus qu'à une faible distance de *Seoul*.

» Toutefois, l'orsqu'il se vit dans l'obligation de regagner la frégate, selon les instructions qu'il avait reçues de l'amiral, il n'avait pas encore rencontré l'eau douce. Après avoir séjourné quelque temps dans la baie du *Prince-Jérôme*, la *Virginie* fit voile de nouveau pour le nord. Elle atteignit les îles *Daniel* vers la mi-septembre et retourna alors

le bruit sourd de sa chute dans l'eau retentit jusqu'à la damoiselle de Lastours.

L'archer tendit son arc, et visa dans le fossé en criant d'une voix forte :

— Alerte ! alerte ! gens de Montbrun ! un compagnon s'enfuit par les fossés... A vos arcs ! à vos arbalètes ! tirez ! c'est l'ordre de monseigneur.

Et pour donner l'exemple, il décocha une flèche. Avec une rapidité merveilleuse, les autres sentinelles se réunirent à la première; de toutes parts des soldats s'élançaient aux murailles. Les sagettes, les carreaux, les dards, pleuvaient autour du fugitif.

La damoiselle de Lastours, pendant cette terrible scène, était sans voix et sans mouvement. Elle écoutait si, au milieu de ces clameurs confuses, elle ne distinguerait pas un cri plaintif arraché par la souffrance. Elle n'entendit rien; l'eau claire du fossé, vivement agitée, scintillait en battant ses rives de pierre : sans doute Gérard n'était pas blessé, et nageait encore.

Tout-à-coup les cris redoublèrent.

— Il est mort !... il a disparu... C'est moi qui l'ai touché ! disait un archer d'un ton de triomphe. — Non ! non ! c'est moi ! disaient les autres.

Valérie n'eut pas le courage d'en entendre davantage; elle se redressa pâle et haletante. L'agitation de l'eau

avait cessé; les soldats, continuant à se disputer l'honneur d'avoir frappé le fugitif, s'étaient éloignés de la muraille, comme s'ils n'avaient plus rien à faire de ce côté.

La jeune fille recula d'horreur jusqu'au milieu de la plate-forme. Dans ce mouvement, elle se heurta à la harpe laissée par le ménestrel sur la terrasse; la harpe tomba et se brisa, en produisant un son prolongé, plaintif, semblable à la plainte d'un mourant. Cette circonstance rappela à Valérie les paroles du troubadour lorsqu'il s'était comparé lui-même à une harpe.

— Il est mort ! murmura-t-elle.

Et elle s'évanouit.

L'air froid de la nuit glissant sur son visage, lui rendit bientôt l'usage de ses sens. Elle se souleva lentement; puis la mémoire lui revenant tout-à-coup, elle se jeta à genoux. Les yeux pleins de larmes, elle adressa à Dieu une fervente prière pour le malheureux jeune homme.

Ce devoir rempli, elle redescendit péniblement l'escalier de la tour, afin de regagner sa chambre; mais son énergie avait disparu. Elle se traîna avec peine à travers les longs corridors; il lui semblait voir apparaître dans la profondeur des ténèbres l'ombre mélancolique de celui qu'elle venait d'envoyer à la mort. Elle-même res-

semblait à un de ces fantômes dont les légendes superstitieuses des vassaux peuplaient le château de Montbrun.

Telle fut sans doute la pensée d'une sentinelle qui se trouva sur le passage de Valérie. On cria : « Qui va là ? » d'une voix basse et tremblante.

La jeune fille s'arrêta en tressaillant. Une lampe de fer suspendue à la voûte l'aida à s'orienter. Elle se trouvait dans la grande galerie, en face de la chambre de Duguesclin.

Valérie s'approcha du garde; celui-ci, frappé de terreur, tenait sa pique en arrêt, ne sachant qu'elle était cette forme vague qui surgissait près de lui.

— Eustache, dit-elle d'une voix pénétrante, rien n'a-t-il interrompu votre veille ? Que fait monseigneur Bertrand ? — Il dort paisiblement, noble damoiselle, répondit la sentinelle, qui venait enfin de reconnaître Valérie. — Il dort ! répéta-t-elle, il dort... et l'on meurt pour lui !

Elle se dirigea lentement vers l'extrémité de la galerie.

(La suite au prochain numéro.)

à Shanghai.

» Partout où l'amiral est entré en relations avec les Coréens, il a rencontré de leur part les dispositions les plus bienveillantes. Ils se sont montrés empressés de nous accueillir et désireux d'entrer en relations amicales avec nous. Chaque fois que nos marins descendaient à terre pour y acheter des vivres, les habitants sortaient de leur maisons, prenaient l'argent, et témoignaient par leurs paroles et leurs gestes qu'ils verraient avec satisfaction le navire français revenir dans leurs parages. » (*Moniteur*.)

— On écrit de Dunkerque :

« Mardi dernier, S. A. R. le comte de Flandres, deuxième fils de S. M. le roi des Belges, a séjourné pendant quelques heures dans notre ville. Sa présence n'était, au surplus, que fortuite, et voici les circonstances qui l'ont motivée.

» Le prince s'était embarqué à Douvres le même jour, à onze heures du matin, sur le paquebot chargé des dépêches belges; il avait l'intention de débarquer à Ostende, où un train express l'attendait pour le conduire à Bruxelles. La mer et le brouillard ont forcé le navire à relâcher à Dunkerque, où le noble voyageur est arrivé à la marée de trois heures. Son Altesse était seulement accompagnée de M. le capitaine Burnel, aide-de-camp, et de deux domestiques.

» Arrivé dans nos murs, le prince a voulu garder le plus strict incognito; c'est à l'hôtel du *Chapeau-Rouge* qu'il s'est rendu directement. Il a dîné et reçu plusieurs personnes, car le bruit de sa présence avait quelque peu circulé. M. Dewulf-Caillet, consul de S. M. le roi des Belges, s'est aussitôt mis à la disposition de Son Altesse Royale et n'a cessé de lui faire les honneurs de la ville. A cinq heures et demie, notre consul a conduit le prince jusqu'à la gare, et le train a bientôt emporté le comte de Flandres sur la route de Bruxelles.

» La réception sympathique que Son Altesse Royale a reçue en nos murs, nonobstant l'incognito qu'elle avait voulu conserver, l'a flattée vivement; au moment de son départ, elle a bien voulu donner à la ville de Dunkerque un cordial et touchant adieu. » (*L'Autorité*.)

— La *Sentinelle du Jura* a reçu de Clairvaux la lettre suivante :

« Mardi, 27 janvier, le sieur Simonin, courrier, chargé du transport à pied des dépêches entre Clairvaux et Doucier, revenait à Clairvaux vers six heures du soir. A sa sortie du hameau de Collondon, section de la commune de Doucier, ce piéton fut accosté par deux loups, qui, sans démonstrations hostiles, mais réglant leurs pas sur le sien et ne le quittant pas du regard, se placèrent, l'un à ses côtés et l'autre derrière lui, et parurent disposés à l'accompagner dans sa course.

» Le sieur Simonin, armé seulement d'un bâton ferré, et espérant être bientôt débarrassé de ces importuns compagnons, ne jugea pas prudent d'essayer une lutte, qu'un faux pas sur le sol glacé pouvait rendre dangereuse. Mais, sachant la terreur que la clarté du feu inspire, dit-on, à ces animaux, il alluma sa pipe, et continua bravement son voyage. Ces messieurs n'avaient point, sans doute, en horreur les allumettes chimiques; car, jusqu'à Charcier, c'est-à-dire pendant une course de 3 kilomètres au moins, ils n'abandonnèrent point le paisible courrier, qui, méfiant et l'œil au guet, commençait à trouver la compagnie fort peu rassurante.

» Las de leur persistance, le sieur Simonin fit à Charcier une halte assez longue, dans l'espoir d'être oublié par ces piétons de mauvais augure. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, reprenant son voyage au bout d'une heure, il fut rejoint à la sortie du village par les deux loups, qui se placèrent encore à ses côtés et continuèrent ainsi leur route avec lui.

» Ce n'est qu'au village de Vertamboz, après une nouvelle marche de cinq kilomètres, que ces sinistres compagnons de route l'ont laissé poursuivre son chemin, pour s'enfoncer dans les bois. »

— On voit en ce moment à Edimbourg deux jeunes négresses jumelles âgées de cinq ans et demi, unies l'une à l'autre dos à dos. C'est l'un des exemples les plus remarquables d'enfants soudés l'un à l'autre. Elles ont reçu le nom de Christina et de Milley Makoi; elles sont agréablement vêtues et conversent familièrement avec leurs visiteurs; elles chantent mêmes quelques chansons d'une voix très-douce. Quand nous les visitâmes, la plus vive d'entre-elles répondit à une de nos questions disant qu'elle se trouvait la plus jolie, mais sa sœur dit aussitôt qu'elle se croyait être la meilleure. Bien qu'unies aussi étroitement, elles ont leurs goûts et leurs répugnances propres et parfois, comme les autres enfants, des querelles qui se terminent par des coups de pied, des pincements, des condolements et des coups de tête; mais au fond ce sont des créatures d'un bon naturel qui ne tardent pas à se raccommoier.

— Un Anglais vient de prendre un brevet d'invention pour un appareil destiné à garantir les poches contre l'adresse des voleurs. Cet appareil fort simple, dont nous trouvons la description dans le *Practical Mechanic's Journal*, consiste en un diaphragme horizontal de drap fort, cousu tout autour à l'intérieur de la poche qu'il est destiné à sauvegarder. Au centre de ce diaphragme est un petit trou cellulaire dont le bord est formé par une bande annulaire en caoutchouc. Cette bande élastique s'étend toujours assez pour permettre à la main de pénétrer dans l'intérieur de la poche et d'y prendre ce qu'elle saisit; mais lorsqu'on veut la sortir, il est impossible de la retirer sans effort de la garde, qui se retourne complètement, comme le ferait un parapluie où le vent se serait engouffré, et avertit ainsi à temps le propriétaire de la poche qu'il s'y passe quelque chose d'insidieux.

— Voici une touchante anecdote que raconte une chronique parisienne : L'Impératrice douairière, veuve du czar Nicolas, est toujours à Nice. Elle remarquait, dans ses promenades, une jeune femme atteinte de la poitrine, et dont la figure lui était sympathique. On lui apprend que c'est la fille de M^{me} Volny, artiste au théâtre de St Pétersbourg. Aussitôt elle commande sa voiture et rend visite à la malade. — Ma pauvre enfant, lui dit-elle, je connais votre mère. — Ah! Madame, je vais mourir sans la revoir. — Ecrivez-lui de venir. — C'est impossible. Il y a deux ans, elle a eu un congé. On n'en accorde jamais deux; elle s'exposerait à perdre sa pension de retraite. Le soir même, le télégraphe électrique portait à l'empereur Alexandre un message de sa mère, et huit jours après M^{me} Volny arrivait, mais hélas pour recevoir le dernier soupir de sa fille. L'Impératrice prodigua les consolations à la mère désolée, et lui dit : « Vous ne me quitterez plus, nous parlerons d'elle ensemble. »

M^{me} Volny n'est plus au théâtre de Saint-Pétersbourg. Elle vient d'être nommée première lectrice de la mère du Czar. — H. Ferrier.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous avons dit, dans notre numéro de jeudi 29 janvier, que l'administration a accueilli favorablement la candidature de M. Courtiller. Nous sommes autorisés à dire aussi que l'administration n'est nullement hostile à celle de M. Arrault. Entre deux candidats, fonctionnaires publics, les électeurs auront à se prononcer.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

La Chambre des Lords et celle des Communes ont voté l'adresse en réponse au discours d'ouverture, peu d'instants après sa présentation au Parlement, par la Commission royale. Le comte de Cork chargé de la rédaction de l'adresse de la Chambre des Lords, faisant allusion à la dernière guerre

avec la Russie, a déclaré que cette puissance a agi avec une grande duplicité à l'égard du traité de Paris, et qu'elle voulait conserver sa domination sur le Danube, en refusant de livrer Bolgrad et en s'emparant de l'île des Serpents.

Grâce à l'inébranlable fermeté des Puissances occidentales, ajoute l'orateur, elle a été contrainte d'abandonner ses injustes conquêtes, et le peuple anglais mérite les plus grands éloges pour l'appui qu'il a donné au gouvernement dans sa résistance à la Russie. — Havas.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Autorisée par ordonnances des 1^{er} septembre 1849 et 6 avril 1848.

Extrait du *Moniteur universel* du 8 novembre 1856.

L'Assemblée générale des Actionnaires a eu lieu le 6 novembre courant, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Provence, 40.

Les valeurs assurées par elle, à cette époque, s'élevaient à quatre milliards trois cent quatre-vingt-six millions cent quarante-neuf mille neuf cent trente francs, déduction faite des risques éteints ou annulés.

Depuis son origine, qui date de l'année 1819, elle a payé à cinquante-deux mille huit cent cinquante-trois assurés, pour dommages d'incendie, la somme de soixante millions sept cent soixante-quatre mille sept cent vingt-trois francs quatorze centimes.

Malgré cette masse considérable de sinistres, réglés avec promptitude, la Compagnie française du Phénix forme un fonds de réserve qui, au 30 juin 1856, était de trois millions deux cent cinquante-trois mille trois cent soixante-douze francs quarante-quatre centimes, savoir :

Primes réservées pour les risques courants 1,253,372 44 } 3,253,372 44
Réserve sociale : 2,000,000 » }

A cette garantie spéciale et à celle du fonds social de quatre millions entièrement réalisés, il faut ajouter les primes à recevoir du 1^{er} juillet au 31 décembre 1856 et années suivantes, dont le montant s'élève à plus de 19,300,000 fr.

Les Actionnaires ont approuvé, à l'unanimité, les comptes du premier semestre 1856, qui leur ont été soumis dans cette séance.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX assure contre l'incendie et contre l'explosion du gaz, toutes les propriétés construites, les mobiliers, les marchandises, soit en magasin, soit en voitures de roulage; les fabriques, les denrées, les bestiaux et les récoltes. — Elle garantit les assurances faites par les Sociétés mutuelles. — Elle affranchit les locataires de la responsabilité prévue par les articles 1733 et 1724 du Code civil. — Elle couvre le propriétaire des risques du voisin. — Elle garantit aussi le créancier hypothécaire de la perte qu'il pourrait éprouver par l'incendie de l'immeuble hypothéqué à sa créance.

L'assurance de ces différents risques se fait au moyen d'une prime annuelle très-moderée et calculée sur la classification des bâtiments et la nature des objets à assurer.

Les comptes de la Compagnie sont rendus publics tous les six mois, par la voie de l'impression, et l'on peut en prendre connaissance au bureau de M. PINEAU-MORICET, Agent de la Compagnie à Saumur, qui communiquera également les conditions de l'assurance. (71)

BOURSE DU 3 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 67 80
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 94 50.

BOURSE DU 4 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 67 95.
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 94 30

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE
ou
A LOUER

UNE MAISON,
Nouvellement construite,
Sise à Saumur, rue des Potiers, n^o 11,
Avec Cour, Jardin et Dépendances.

S'adresser à M. Théodore GODARD, négociant, rue Saint-Nicolas à Saumur, Et à M^e CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (56)

A PLACER SUR HYPOTHÈQUE

à 5 p. %,
Plusieurs sommes de 10, 12 et 15,000 fr.
S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (59)

A VENDRE
DE VIEUX PAPIER.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'EXCELLENT VIN ROUGE
CHAMPIGNY,
Année 1846.
A deux francs la bouteille.
S'adresser à M. FOUQUET, propriétaire à Varrains, près Saumur. (20)

A VENDRE ou A LOUER, pour la

St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebreccq.
S'adresser à M. DELOUCHE ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)
Saumur, P. GODET, imprimeur.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES

No 68. SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR. AU

PARIS. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.

Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON RAPIDE et QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS

VADE-MECUM de D^r LEBEL. Prix : 2 fr. PRESERVATION, Lotion Iustrale. Prix : 4 fr.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (3)

PRIME ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS :

Tout Souscripteur recevra prochainement, gratis et franco par la poste :

LE MANUEL COMPLET DE LA BOURSE DE PARIS,

OU GUIDE POUR CONNAITRE, ACHETER ET VENDRE LES ACTIONS, ET POUR SAVOIR RAISONNER LES OPÉRATIONS DE BOURSE,

Par Emile BOUCHARDIÈRE. — 1 volume in-18.

Tous les renseignements contenus dans cet ouvrage sont sûrs, certains et consciencieux. En suivant ses avis, il sera impossible de faire de mauvais placements. — Notices historiques sur les chemins de fer, les valeurs industrielles, etc.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel des Découvertes, Procédés, Recettes et Notions utiles,

CONTENANT LE RÉSUMÉ DE TOUT CE QUI SE PUBLIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, DE NOUVEAU, D'APPLICABLE ET D'UTILE.

Agriculture. — Jardinage. — Industrie manufacturière et commerciale. — Inventions. — Hygiène. — Substances alimentaires. — Recettes des Familles. — Médecine et Chirurgie domestiques. — Pharmacie des Ménages. — Médecine vétérinaire. — Découvertes. — Compte-rendu des travaux de l'Académie des Sciences. — Photographie. — Associations alimentaires, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* peut tenir lieu de Journaux et de Manuels d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts, etc.

Chaque Numéro est accompagné d'un Calendrier horticole, concernant les travaux mensuels des Jardins potagers, fruitiers, fleuristes, des Orangeries et des Serres, et d'un compte-rendu de l'Académie des Sciences.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traités sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcool de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers — Greffe en fente; Moyen de rejuvenir les vieux Arbres fruitiers; la Greffe en couronne; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Irrigateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxidable. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V^{or} Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings — Vins factices pendant l'hiver. — Vin de Fruiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de Pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture : Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les volailles. — Ensemencement d'un Champ en Sarrazin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Mémoire sur la Conservation des Bois, par Boucherie. — Horticulture : Planches d'Asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des plantes. — Destruction des Fourmis noires et des Insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à

Le *Moniteur des Connaissances utiles* continuera, pendant l'année 1857, la publication du *Traité complet d'Industrie manufacturière*, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc., etc. — Exposé des Etudes et Lectures sur les Sciences d'observations, et leurs applications pratiques, par M. Babinet, de l'Académie des Sciences. — De la Santé des Enfants, par le docteur Seraine. Cet ouvrage, destiné aux gens du monde, embrasse tout ce qui intéresse les femmes, aussi bien dans leur personne que dans celle de leurs enfants. — Guide de l'Apiculteur, par M. Debeauvoys. — Le Médecin herboriste, ou Pharmacie champêtre et végétale, à l'usage des gens du monde. — Le Livret de la Mère de Famille, contenant une foule de Recettes utiles et expérimentées, entr'autres: Moyen simple et facile de clarifier le miel pour en faire usage en remplacement du sucre; — Moyen de débarrasser les mélasses de leur goût âpre, et de les rendre propres à servir en place de sucre; — Manière de saler le beurre pour qu'il se conserve toute l'année; — Nourriture économique; — Moyens pour détruire les taupes dans les champs, prairies et jardins; — Moyen de garantir les fleurs et les arbres à fruits de l'effet des gelées du printemps; — Comment on peut garantir les roses, œillets et autres plantes précieuses des attaques des limaçons et perce-oreilles; — Moyen de bien entretenir un cheval à moitié frais que de coutume. — Guide du jardinier fleuriste et potager. — Notions élémentaires pour la création des Jardins. — Jardin potager de M. Courtois-Gérard. — Culture du Melon. — Création d'une Oseraie. — Moyen de hâter la maturité des Raisins. — Instruction pour constater sûrement les falsifications du Lait, etc., etc. — Moyens pour utiliser le mauvais Lait caillé et les rebuts de la cuisine contenant des matières sucrées. — Manière de fabriquer soi-même les eaux-de-vie nécessaires à la consommation de son ménage, à l'aide d'un appareil simple en terre cuite, d'un prix très-minime, et avec toutes sortes de graminées: betteraves, chiendent, mûres, carottes, lie de vin, citrouilles, etc., etc. — Méthodes très-simples pour fabriquer soi-même ses Sirops, ses Confitures, Raisinés, Boissons, Liqueurs fortes et sucrées. — Eaux odoriférantes, Savons, Pommades, Vinaigres de toilette, etc.

Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Étranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Une preuve du succès de notre journal, c'est que les volumes de 1854, de 1855 et de 1856 sont presque épuisés, et que le prix de chacune de ces années est porté à 6 francs. L'année 1857 du *Moniteur utile* est de 5 fr.

Pour s'abonner à l'année courante, envoyer un mandat de 5 fr. à l'adresse de M. L. FAVRE, directeur, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 3, Paris.

REMISE ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS QUI PRENNENT LA COLLECTION DU JOURNAL.

Les personnes qui prennent à la fois les années 1854, 1855, 1856 et l'année courante, 1857, n'auront à adresser qu'un mandat de 20 francs sur la poste; elles recevront le *Manuel de la Bourse*.